

**ARRÊTÉ 2024-250 TEMPORAIRE PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION  
D'UN ESPACE COMMUNAL ET INTERDICTION D'ACCÈS AU PUBLIC  
DES ZONES DE TRAVAUX DUDIT ESPACE  
SITUÉ ENTRE LA RUE DU DANEMARK ET LA RUE DE TIRGU NEAMT**

Le Maire de la Commune de Panazol,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer provisoirement, pour des raisons de sécurité, l'accès à l'espace vert situé entre la rue du Danemark et la rue de Tirgu Neamt à l'occasion des travaux d'élagage,

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'entreprise E. GAUQUIE Paysage, représentée par Monsieur Emmanuel GAUQUIE (Tél. : 05-55-30-48-32), mandatée par la Ville de Panazol pour l'exécution des travaux d'élagage est autorisée à occuper l'espace communal non dénommé situé entre la rue du Danemark et la rue de Tirgu Neamt **du lundi 4 novembre 2024 à 8h00 au mercredi 6 novembre 2024 à 17h00**, en fonction de l'avancement du chantier.

**ARTICLE 2** : L'accès aux zones de chantier de l'espace communal comme pré-cité sera interdit **du lundi 4 novembre 2024 à 8h00 au mercredi 6 novembre 2024 à 17h00**, sauf véhicules de l'entreprise chargée des travaux, véhicules des services municipaux et véhicules de secours.

**ARTICLE 3** : Le balisage des zones de chantier ainsi que la signalisation d'interdiction d'accès seront apposés et entretenus conjointement par les services techniques municipaux et l'entreprise E. GAUQUIE Paysage.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera publié conformément à la réglementation en vigueur et pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa daté de publication.

**ARTICLE 5** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Madame la Directrice Générale des Services de la ville de PANAZOL, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Haute-Vienne, Monsieur le Commissaire de Police de la circonscription de Limoges sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

FAIT à PANAZOL, le 30 octobre 2024

Le Maire



Fabien DOUCET

Publié en Mairie le ..... **0 4 NOV. 2024** .....